



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er avril 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 avril 2001

**Stationnement : bureau de dépouillement des offres pour  
l'acquisition d'horodateurs**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,  
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011362001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001**

**Direction des Obligations et Droits du  
Citoyen**

**Stationnement : bureau de dépouillement des offres pour  
l'acquisition d'horodateurs**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale informelle,

Dans sa séance du 16 février 2001, le Conseil Municipal a accepté le principe de la consultation collective ouverte, en groupement avec la communauté d'agglomération de Niort, pour la passation du marché de "fourniture des horodateurs". Conformément à la procédure prévue au code des Marchés Publics, un bureau de dépouillement des offres comprenant au moins deux représentants du Conseil Municipal est créé par arrêté préfectoral sur la proposition de chaque membre du groupement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- désigner les deux membres du groupement suivant :

**Titulaires :**

- Jeanine BIMES  
- Michel PAILLEY

**Suppléants :**

- Michel GENDREAU  
- Rémy LANDAIS

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)